



La Fédération Suisse des Psychologues (FSP)

confère à

Rachel Chevallier
lic. psych.

le titre de

Psychologue spécialiste en Psychothérapie FSP

La formation universitaire de base en psychologie et la formation continue postgrade en emploi d'une durée de plusieurs années, telles qu'elles sont définies en application des critères de la Fédération Suisse des Psychologues (FSP), autorisent la/le titulaire de ces formations à exercer, sous sa propre responsabilité, son activité dans le domaine de spécialisation qu'est la psychothérapie.

Le titre de spécialisation FSP oblige son détenteur à suivre régulièrement la formation permanente correspondante et à respecter les principes déontologiques de la profession.

Berne, le 22.11.97

lic. phil. Denise B. Johansen
Présidente de la Commission
Psychologues spécialistes
en Psychothérapie FSP

Dott. psic. Roldano Antonietti
Vice-président FSP

CERTIFICAT